

Charlie La Fronde

LE JOURNAL DE LA SECTION DES YVELINES

Solidaires SYNDICAT NATIONAL
Finances
Publiques

Réunion des correspondants Solidaires FIP 78
du jeudi 28 novembre 2013 à Poissy

janvier 2014

JEUDI 28 NOVEMBRE 2013, c'était la 3e édition de notre réunion des correspondants. Un rendez-vous annuel qui s'inscrit dans une volonté d'être au plus proche des agents à travers une meilleure connaissance des problèmes qu'ils rencontrent au quotidien au sein de notre direction départementale.

SOMMAIRE:

Page 1 : réunion des correspondants Solidaires FIP 78

Page 2 : les CAPL liste aptitude de B en A et de C en B des 7 et 12 novembre 2013

Page 4 : compte rendu du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail du 21 novembre 2013

Page 6 : les 4 heures de la santé Yvelines à Poissy Samedi 18 janvier 2014

Page 8 : l'équipe locale de Solidaires Finances Publiques

Cette année, le thème central était les conditions de travail et la souffrance au travail.

Nous avons eu une vingtaine de participant (es) et l'immense plaisir d'accueillir deux intervenants extérieurs:

- **Bernard Bouché**, militant syndical de la région Rhône-Alpes, issu de Sud rail, ; il anime une cellule qui aide les équipes syndicales de sa région à prendre en charge des problématiques complexes liées aux conditions de travail.

- **Freddy Bruneel** secrétaire de notre organisation inter-professionnelle locale « Solidaires 78 » (issu de Sud Télécom).

Le matin a été l'occasion de faire un tour de table et d'aborder ainsi les problèmes du terrain. Les débats et les témoignages furent nombreux et animés. La force des interventions, l'irrépressible envie de témoigner de nos conditions de travail dégradées au sein des services de notre département ont mis en relief un mal être au travail grandissant au sein de notre direction.

En fin de matinée, Frédéric Bruneel a présenté l'activité de notre organisation Inter-professionnelle dans les Yvelines.

Il a été notamment question de l'action de défense et d'entre-aide des 7 grévistes de la faim de Peugeot Poissy. Cette grève de la faim de plus de 43 jours était une protestation spontanée, l'expression d'un « ras le bol » suite à des mois de mépris. Une action *coup de poing* pour bousculer également l'inertie de certaines instances

représentatives du personnel, notamment CHSCT et CE. PSA Poissy a cherché à diviser le collectif et s'est opposé à toute enquête évaluant l'ensemble des risques du site provoqués par l'organisation du travail et la gestion du personnel. Au final, grâce à cette lutte, une enquête analysera tous les dispositifs de détection d'évaluation, de prévention et de prise en compte de l'ensemble des risques (sécurité, santé, risques psychosociaux, risques liés au stress...) du site de Poissy. Enfin les grévistes ont obtenu de réelles garanties de réintégrer l'usine de PSA Poissy dans de bonnes conditions (garanties acquises avec la médiation de la sous-préfecture et de la Direction départementale du travail).

Enfin Solidaires 78 participe à l'organisation des états généraux pour la défense de l'Hôpital et vous invite à venir le samedi 18 janvier aux 4 heures de la santé Yvelines à Poissy (78) de 14h à 18h, au CDA, 49 avenue Blanche de Castille

L'après midi, Bernard Bouché, spécialiste des conditions de travail, s'est appuyé sur les discussions matinales pour donner des pistes de réflexions, des réflexes et des éléments de réponses à nos interrogations et à nos problèmes locaux relatifs à la **dégradation de nos conditions de travail**.

Partant à chaque fois d'exemples concrets et locaux, il a pendant deux heures, décortiqué les mécanismes à l'origine de la souffrance au travail. En résumant et en prenant le risque d'être réducteur, nous pouvons écrire qu'au bout de son analyse, il y a le constat qu'**à chaque fois que le travail est abîmé, le salarié est abîmé**. Enfin, à partir de l'expression des plaintes des salariés, il faut essayer de comprendre avec eux ce qui fait que dans leur travail, ils vont mal. Par le passage à l'écrit, l'action collective, l'action syndicale, il s'agit de **passer de la posture de victime à la posture de résistance**.

En conclusion, la 3e édition a reçu un très bon ressenti de la part de l'ensemble des camarades présents. L'ouverture sur des militants syndicaux venant d'autres horizons nous a ouvert un champ de réflexion et nous a permis d'entrevoir des solutions à des problèmes que l'on supposait, à tort, spécifique à notre administration. Cette expérience devra, sans aucun doute, être renouvelée l'année prochaine...

CAPL liste aptitude de B en A et de C en B des 7 et 12 novembre 2013

Les 7 et 12 novembre 2013, se sont tenues les CAPL de **listes d'aptitude de C en B et de B en A des deux filières**. Suite à la fusion, les CAPL se tiennent de façon conjointe c'est à dire même lieu, même heure et avec discussions et votes sans distinction de filière.

Du côté de la parité administrative, M STOLL , le DDFIP du 78 ,a présidé la CAPL avec à ses côtés, Mme GUILLE directrice adjointe et Mme ESCOUBET nouvelle directrice des RH depuis septembre.

L'introduction du Président a porté essentiellement sur la nouveauté de l'exercice quant à la dématérialisation des dossiers :

Afin d'éviter de la duplication de plus de 20000 documents papier, la direction a proposé un « don généreux » d'un portable à chaque OS et de deux clés USB de 2 giga ainsi que le prêt d'un portable par titulaires à remettre à la fin des capl car appartenant à des vérificateurs de brigades ! Puis il a été procédé à l'examen des 70 dossiers de candidature pour la liste d'aptitude de B en A et des 103 dossiers de candidature pour la liste d'aptitude de C en B

(sachant que la CAPL a pour objet l'examen des dossiers proposés par la DDFIP mais que la CAP nationale abordera ultérieurement les listes proposées par chacune des DDFIP du ministère)

Solidaires FIP 78 a réaffirmé dans sa liminaire que plus que jamais les agents de la DDFIP ont besoin de reconnaissance, reconnaissance qui doit passer par des revalorisations effectives de carrière et des parcours de carrière via des plans de qualification intra et inter catégoriel significatifs.

A ce titre, Solidaires FIP revendique un repyramidage des volumes d'emplois A, B et C afin de coller au plus près des réalités professionnelles. Dans ce cadre, les promotions internes de C en B et de B en A doivent être fortement renforcées mais sur la base de critères objectifs et non subjectifs.

La reconnaissance des qualifications et des capacités mises en œuvre par les agents doit être beaucoup plus large qu'aujourd'hui et répondre à toutes les aspirations, y compris celles des agents qui n'ont pas l'intention de changer de catégorie.

A ce titre, comment ne pas dénoncer l'hypocrisie des pseudos entretiens de carrière car trop peu d'agents sont conseillés et accompagnés dans leurs désirs de promotion (17 contrôleurs et 14 agents ont été reçus par la direction cette année)

La liste d'aptitude doit être assise sur des critères clairs, objectifs et lisibles et doivent jouer un rôle d'ascenseur social pour les agents qui n'ont pu, pour

diverses raisons, passer le concours, concours qui doit rester le moyen prépondérant pour l'accès à la catégorie supérieure.

Après le rappel de quelques règles s'appliquant aux agents concernés, le détail est donné sur les 2 projets de la DDFIP du 78 :

CAPL N°1 du 07/11/2013/LA de B en A :Examen du projet de la DDFIP des Yvelines

- 6 dossiers sont classés " EXCELLENT " (soit 3 pour la filière fiscale et 3 pour la gestion publique)
- 27 dossiers sont classés " TRES BON " (soit 11 pour la filière fiscale et 16 pour la gestion publique)
- 47 dossiers sont classés " A REVOIR " (soit 23 pour la filière fiscale et 24 pour la gestion publique)

● Résultats de la CAPL :



Après une longue séance de défense des dossiers **pour lesquels les OS représentatives ont été contactées**, une suspension de séance est sollicitée par la parité administrative pour la conclusion de chaque projet.

Ainsi 2 dossiers classés " TRES BON " au projet sont reclassés " EXCELLENT " (soit 1 dossier pour la filière fiscale et 1 pour la filière gestion publique)

3 dossiers classés " A REVOIR " au projet sont reclassés "TRES BON"(soit 2 dossiers pour la filière fiscale et 1 pour la filière gestion publique)

Projet final de la DDFIP des Yvelines

- 8 dossiers sont classés " EXCELLENT " (soit 4 pour la filière fiscale et 4 pour la gestion publique)
- 28 dossiers sont classés " TRES BON " (soit 11 pour la filière fiscale et 17 pour la gestion publique)
- 44 dossiers sont classés " A REVOIR " (soit 21 pour la filière fiscale et 23 pour la gestion publique)

Vos représentants titulaires pour Solidaires 78 en CAPL N°1

Isabelle WENGER –ARTZ (secrétaire départementale) et Sophie PEGORARO (BDV Poissy)

CAPL N°2 du 12/11/2013/LA de C en B : Examen du projet de la DDFIP des Yvelines

- 12 dossiers sont classés "EXCELLENT" (soit 5 pour la filière fiscale et 7 pour la gestion publique)
- 28 dossiers sont classés "TRES BON " (soit 6 pour la filière fiscale et 22 pour la gestion publique)

- 63 dossiers sont classés "A REVOIR" (soit 32 pour la filière fiscale et 31 pour la gestion publique)

● **Résultats de la CAPL :**

Ainsi 9 dossiers classés "TRES BON" au projet sont reclassés "EXCELLENT "(soit 4 dossiers pour la filière fiscale et 5 pour la filière gestion publique)

11dossiers classés "A REVOIR" au projet sont reclassés "TRES BON"(soit 8 dossiers pour la filière fiscale et 3 pour la filière gestion publique)

Projet final de la DDFIP des Yvelines

- 21 dossiers sont classés " EXCELLENT " (soit 9 pour la filière fiscale et 12 pour la gestion publique)

- 30 dossiers sont classés " TRES BON " (soit 10 pour la filière fiscale et 20 pour la gestion publique)

- 52 dossiers sont classés " A REVOIR" (soit 24 pour la filière fiscale et 28 pour la gestion publique)

Vos représentants titulaires pour Solidaires 78 en CAPL N°2

Charlette EVRARD(PCE Poissy) Isabelle PERCHE(SIP Mantes Est)

Lors des 2 CAPL , la DDFIP a passé en revue l'ensemble des dossiers classés « très bon et à revoir » et chaque OS est intervenue pour défendre les dossiers de ses adhérents - sympathisants qui ont été passés en revue pour une défense individuelle.

Explication de votes : Alors que la parité a bien entendu voté « Pour » son projet, il apparaît nécessaire d'apporter quelques informations sur les votes très différents des organisations syndicales représentatives des Yvelines.

FO n'a pas participé au vote sans véritable explication et sans défendre l'ensemble des dossiers de ses adhérents !

La CFDT (présente uniquement dans la CAPL n°2 car non représentative dans la CAPL n°1) s'est abstenue en expliquant son désaccord sur la promotion au grade supérieur par liste d'aptitude.

La CGT a voté « contre » en se joignant à la position de Solidaires.

Solidaires a voté « CONTRE » le projet de la DDFIP :

- en se félicitant de l'inscription de certains de nos collègues dans le champ des promotions possibles dans le cadre des listes d'aptitude (en particulier d'avoir obtenu satisfaction sur nombre de ses dossiers)
- en dénonçant le principe d'un classement qui discrimine les agents entre eux sur la base de critères subjectifs.

Quelques constats sur le déroulement de la campagne et sur l'examen des dossiers :

- Demande d'entretien avec le chef de service et/ ou les ressources humaines

Les candidats n'ont pas été automatiquement reçus par la direction(17 collègues B et 14 collègues C en 2013)

L'entretien a pour but d'informer le candidat notamment sur les conditions de mobilité géographique et fonctionnelle en cas de promotion au grade supérieur.

Il est impératif d'indiquer que l'on est prêt à la mutation géographique et fonctionnelle.

Il apparaît nécessaire que le chef de service soit aussi consulté notamment pour qu'il puisse donner son aval à la promotion et un éventuel coup de pouce littéral si le dossier individuel est bon voir très bon voir excellent !

Autre point à ne pas négliger : la notation et son incidence !

En effet, la notation est prise en compte (5 dernières années).

Une baisse de note, des appréciations littérales en stagnation ou peu évolutives, et un candidat peut voir sa carrière être ralentie pour plusieurs années sans réelle possibilité d'être classé « excellent.

Or la notation a une incidence sur toute la carrière et les listes d'aptitude sont particulièrement concernées.

Plusieurs candidats auraient du faire appel sur la notation, le profil croix ou les appréciations littérales ;

la conséquence est celle d'un classement « excellent » impossible ou reporté alors qu'ils ont obtenu une évolution positive de leur notation et des appréciations littérales parfois excellentes sur plusieurs années.

Défense des dossiers :

Il est important d'informer chaque postulant à la liste d'aptitude qu'il ne pourra être défendu que par une organisation syndicale représentative.

Chaque année de nombreux dossiers ne sont même pas évoqués car les candidats ne se sont pas manifestés auprès d'elles. Cette année ce fut le cas pour 28 dossiers dans la CAPL 1 et 38 dossiers dans la CAPL 2! Une défense ne s'improvise pas et les organisations syndicales ne peuvent pas défendre les agents sans avoir été mandaté par eux.

Un dossier « se construit » selon l'expression souvent évoquée dans ces enceintes. c'est un travail de longue haleine qui se fait sur plusieurs années, la sélection étant de plus en plus sévère avec les restrictions budgétaires.

Information: a la fin de chaque CAPL, la Direction annonce les listes nominatives des agents classés« EXCELLENT » et « TRES BON »ainsi que le rang de classement de chacun qui sont mises en ligne sur l'intranet Ulysse 78.

Faites confiance dans les représentants de Solidaires et n'hésitez pas à leur confier vos dossiers de notation et de liste d'aptitude

Compte rendu du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail du 21 novembre 2013

ENFIN ! Le Comité Hygiène Sécurité et conditions de travail s'est tenu ! Non sans mal et sans que nous ayons du le réclamer, à l'extrême limite du délai imparti par les textes. C'est vrai que notre département est quand même un peu sinistré. Pas de médecin de prévention depuis plusieurs années, l'assistante de prévention de la DGFIP remplacée au pied levé par Mme Cuisinier, plus de secrétaire animatrice car Mme Lenormand est partie sur un autre poste au 1er septembre et ne sera remplacée par Mme Zitouni qu'au 1er janvier 2014. Et un président de CHSCT qu'on a trouvé quelque peu désabusé...

Pourtant, il y avait de nombreux sujets à aborder, outre le reliquat budgétaire, de nombreux changements de structures à la DGFIP devaient être présentés.

Les OS ont regretté que ce CHSCT ne se soit tenu plus tôt tout en remerciant Mme Bernard de la division logistique, dont ce n'est pas le rôle d'animer le CHSCT, pour son professionnalisme dans cette tâche qui lui a incombé au dernier groupe de travail.

Inquiet de la perte du reliquat budgétaire important qui ne peut être reporté sur l'année suivante (c'est la règle), Solidaires aux Finances a demandé d'émettre un vœu pour avoir droit au report du reliquat de budget. Le président du CHSCT, M. Stoll, n'y a pas trouvé d'objection tout en rappelant qu'ils nous appartenait d'utiliser le reliquat au mieux.

Exercice difficile car toutes les factures doivent être arrivées avant le 10 décembre. Ce qui laisse quand même peu de marge pour réaliser des travaux entre le 21 novembre et le 10 décembre ! Mais bon, à l'examen de l'utilisation du budget en rapport avec la première phase d'affectation budgétaire, si certaines entreprises attendent leur paiement en début d'année, il semblerait que d'autres soient payées avant le rendu définitif des travaux. Bref ... Chorus quand tu nous tiens !

exemple ou de retrait de matériaux dont elle est une des composante.

Nous avons donc rappelé qu'il fallait que le DTA (Dossier Technique Amiante), diagnostique obligatoire pour les bâtiments, soit consulté même lorsque les travaux sont mineurs et que les entreprises en soient toujours informées.

Les réformes de structure de la DGFIP ont ensuite été présentées :

- Création des SIP de St Germain en Laye Est et Sud au 1er janvier 2014
- Fermeture des trésoreries de



Après les présentations et regrets, votes et rectifications des PV, M. Bellocq l'inspecteur sécurité et santé au travail (ISST) nous a présenté le nouveau guide amiante. L'amiante est toujours un sujet d'actualité, présente dans de nombreux matériaux posés et utilisés jusqu'à son interdiction en 1996, elle est l'objet de vigilances particulières. Il est nécessaire de savoir où elle se trouve avant d'entreprendre tous travaux, souvent confinée et sans danger immédiat, elle présente un risque pour la santé en cas de perçage par

Marly-le-Roi, Chatou et Fourqueux au 1er janvier 2014

- fusion des deux secteurs de gestion du CDIF de Versailles

Les réformes de structure doivent être présentées au CHSCT dans la mesure où les conditions de travail changent. Lorsqu'une nouvelle organisation de travail est proposée, le CHSCT doit donner son avis. Il est regrettable que seules les conditions matérielles aient été présentées. Quid de la formation des agents et de la transformation des équipes de

travail ? Quelles sont les solutions appliquées afin d'éviter au maximum les risques psychosociaux ? Heureusement que certains d'entre nous siègent aussi au comité technique local, mais cela ne permet pas au CHSCT d'avoir un débat de fond dans lequel chaque partenaire pourrait s'impliquer qu'il soit où non de la DGFIP.

En tout état de cause même si les conditions matérielles sur le papier peuvent paraître un tant soit peu satisfaisantes, Solidaires aux Finances s'est prononcé contre les projets des SIP et des fermetures de trésoreries, considérant que cette organisation mise en place surtout pour satisfaire aux suppression d'emploi est particulièrement pathogène au regard des risques psychosociaux. L'accueil sera -t-il suffisamment calibré en emploi ? Le nouveau secteur recouvrement sera t-il composé de personnes

nouvelles ou déjà compétentes ? Pour un élu en CHSCT, la DGFIP des Yvelines est bien discrète et considère que cela est seulement du ressort du Comité Technique local. Or toute mise en place de nouvelles structures déplace du personnel, transforme le travail, et change ainsi les conditions de vie au travail des agents. Un être humain ne se résume pas à son occupation d'un espace de bureau. Les sujets de création de SIP et fermetures de trésoreries ont reçu un vote contre à l'unanimité.

En ce qui concerne la fusion des deux secteurs du CDIF de Versailles, Solidaires aux Finances s'est abstenu, considérant que ce changement restait mineur et n'engendrerait probablement pas de risques particuliers. Ce sujet a reçu 3 abstentions et 2 votes contre.

L'extension des caisses conjointes (CFP de St Germain en Laye,

Mantes, St Quentin et Versailles), ainsi que la fusion des IFU à l'intérieur des SIE sur plusieurs sites (St Germain Nord, St Quentin Est et Mantes Est) ont soulevé le débat de la polyvalence et des limites d'une mémoire humaine, et n'ont pas non plus recueilli notre assentiment.

En ce qui concerne l'utilisation du reliquat budgétaire, il va sans dire qu'il a fallu se rabattre sur l'achat de matériels, tel que pelle à neige, escabeau, quelques fauteuils ergonomiques, etc .. pas de scoop. L'étude acoustique faite sur Plaisir permettra, nous l'espérons, d'envisager des solutions l'année prochaine...

Enfin l'urgence de la dépense devrait permettre à St Germain un grand ménage (d'hiver donc et pas de printemps) car ce site en avait bien besoin !

2014

Coupon à remettre à votre correspondant accompagné du règlement

Solidaires
Finances
Publiques

NOM (marital) _____ **Prénom** _____

NOM (patronymique) _____ **Date de naissance**/...../.....

Grade **Echelon** **Indice**

Montant de la cotisation →

Temps partiel %

IDENTIFIANT MINISTÉRIEL
N° à 10 chiffres (voir ANAIS)

FILIÈRE FISCALE

**FILIÈRE GESTION
PUBLIQUE**

Ancien Identifiant
N° DGI (6 chiffres)
N° ANAIS à 10 chiffres
.....

N° ANAIS à 10 chiffres
.....

Adresse administrative - service - structure - téléphone

Mel professionnel @dgfp.finances.gouv.fr

Adresse personnelle _____

Mel personnel
.....

Solidaires Finances Publiques

Boîte 29 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16 contact@solidairesfinancespubliques.fr solidairesfinancespubliques.fr

Les 4 heures de la santé Yvelines à Poissy (78) samedi 18 janvier 2014



C'est un événement unitaire impulsé par les associations de défense des établissements hospitaliers des Yvelines : de Mantes la Jolie, de Poissy, de Maisons Laffitte, de Meulan, de Sartrouville, soutenu par des syndicats, des organisations politiques, des habitants du personnel hospitalier et de la coordination nationale de défense des Hôpitaux et des Maternité de proximité.

Dans les Yvelines parce que nous avons fait le double constat que l'offensive de grands groupes privés (Fineve, La Porte Verte, Vivalto santé, Générale de Santé...) touche l'ensemble des établissements publics de santé des Yvelines et que la politique de destruction du service public de santé est orchestrée par l'Agence Régionale de Santé IDF.

Parce que la santé est un enjeu de société ! Nous sommes donc tous concernés. La santé publique, la bonne couverture territoriale des soins, autant de sujets qu'il nous faut défendre. Des assises pour donner la parole aux usagers, personnels médicaux, représentants des salariés, élus locaux. C'est en faisant le lien entre le public et le personnel des hôpitaux que nous pouvons être efficaces, face à ceux qui veulent une santé à deux vitesses. C'est bien en se rencontrant et en discutant que nous pourrions proposer des solutions alternatives.

Contre la seule logique comptable imposée par l'Agence Régionale de Santé (ARS). La loi Bachelot met en concurrence les hôpitaux et entraîne la privatisation des services les plus rentables. L'objectif inavoué de cette loi est en réalité de réduire le périmètre de l'hôpital public, au profit du secteur privé au détriment des malades.

Plans d'austérité, toutes et tous concernés ! La Santé, l'Action sociale, la Protection sociale sont malades des plans d'austérité ! Conduits dans une opacité totale sans jamais avoir le débat démocratique. Il est urgent d'agir ! Chaque jour, de plus en plus de gens renoncent aux soins, les droits sociaux sont bafoués, les prises en charge du handicap et de la perte d'autonomie deviennent inaccessibles.

Ne nous laissons pas déposséder du débat sur le financement de la santé. Nous mobiliser aujourd'hui c'est exiger d'avoir des moyens pour notre système de santé

Les 4 heures de la santé Yvelines 2014

Samedi 18 janvier

14h à 18h, au CDA,

49 avenue Blanche de Castille

POISSY, Etape du Tour de France 2014 de la Coordination nationale de défense des hôpitaux et maternités de pro

Les 4 heures de la santé 78 :

METHODE :

Initiative publique ouverte largement bien au delà des militants et engagés ... Ces Assises sont calquées sur le schéma des « six heures de la santé » qui se sont tenues toute la journée du 25 mai 2013 à l'initiative du collectif national unitaire "la santé en danger". Plusieurs ateliers de travail réfléchissent sur un thème prédéfini pour élaborer un socle de revendications communes. Ce socle constituera une base unitaire solide de mobilisation locale de la population ou d'interpellation des candidats, partis, pouvoir politique ou syndical. Les participants seront donc répartis dans leur atelier de prédilection pour débattre. Chaque atelier sera animé par un ou plusieurs modérateurs.

PROGRAMME

1- PRESENTATION à 14 heures

Situation nationale des hôpitaux et l'état des lieux dans les Yvelines par chaque collectif des Yvelines.

2- QUATRE ATELIERS / QUATRE THEMES :

- Urgence pour les urgences
- Médecine de ville et centres de santé
- EHPAD (Etablissements d'Hébergement des Personnes âgées et dépendantes) et autonomie
- Psychiatrie en danger

3-SYNTHESE et RESTITUTION : En plénière

Elaboration d'une trame revendicative qui servira de base aux actions coordonnées des collectifs de défense de l'Hôpital des Yvelines. (FIN à 18 heures)

Atelier N°1

Urgence pour les urgences

Pourquoi attend-on des heures aux urgences ? Ce problème récurrent a de nombreuses causes bien répertoriées mais sur lesquelles les décideurs n'ont aucune volonté d'y porter réellement remède, alors que les solutions existent.

La principale difficulté des services d'urgences est l'impossibilité de prévoir les variations de flux entrants, et donc les ressources à mobiliser.

De plus la permanence des soins étant de moins en moins assurée par la médecine générale : Seule les urgences peuvent répondre 24/24 aux besoins des usagers.

Autre grande difficulté pour les urgences est d'être en mesure de trouver un lit pour les patients qui nécessitent une hospitalisation.

Ces situations provoquent une surcharge d'activité et, en dehors de quelques ajustements ponctuels, les services fonctionnent constamment à flux tendus. Tous ces dysfonctionnements entraînent une dégradation de la qualité des soins : trop de patients, pas assez de

personnels,

Et pourtant cette activité à fort niveau de stress nécessite de pouvoir travailler dans des conditions propices à la réflexion médicale pour une prise en charge thérapeutique adaptée. In fine, les patients pâtissent aussi de cette dégradation : délais de prise en charge parfois effarants, délais d'hospitalisation de plusieurs jours, défauts de surveillance et pertes de chance...

Atelier N°2

Médecine de ville (désert) et centres de santé

La médecine ambulatoire fondée sur l'exercice isolé et libéral est dans une impasse :

- chute de la démographie médicale,
- désertification médicale,
- perte d'attractivité des jeunes soignants pour la médecine générale.

Elle ne peut en l'état relever les défis sanitaires de demain. De nouvelles réponses organisationnelles à l'échelle des territoires et en réponse aux besoins sont indispensables. Une des solutions est certainement le développement des formes d'exercices ambulatoires regroupés. Deux modèles existent,

- les centres de santé
- les maisons de santé pluriprofessionnelles.

Ces modèles renvoient à la place de la médecine et de ses acteurs dans un système de santé qui doit rester, selon nous, par essence, public et dans le cadre d'une protection sociale solidaire.

- respect des tarifs opposables
- accessibilité sociale
- outil de santé publique de proximité

Atelier N°3

Psychiatrie en danger

La psychiatrie a énormément souffert des politiques de santé de ces dernières décennies.

Les personnes souffrants de maladies mentales, écartées de l'espace public il y a encore seulement un demi siècle, grâce à une nouvelle génération de psychiatres sortent de l'asile pour réintégrer la Cité.

La sectorisation se met depuis en place, sur des secteurs géographiques limités à 70 000 à 100 000 habitants, avec la prise en charge de ces malades dans les villes au sein de structures

alternatives de proximité ; Consultations, visites à domicile, centre d'accueil médico-psychologique, appartements thérapeutiques ou associatifs...

Malheureusement, sous la contrainte budgétaire des milliers de lits hospitaliers sont supprimés sans que la

sectorisation soit aboutie. Le patient stabilisé n'a pas la garantie de trouver de structure d'accueil à sa sortie des urgences, le basculant dans l'errance entre l'hôpital, les foyers d'hébergement, la rue ou la prison...

Atelier N°4

EHPAD et autonomie

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) représentent un important enjeu de santé publique pour les années à venir.

D'ici à 2020 le nombre de personnes âgées va énormément augmenter, dont certaines seront lourdement dépendantes. Cela crée un marché qui va connaître un développement très important. Certains économistes ne cessent de le rappeler : Les EHPAD sont un des investissements les plus rentables dans l'immobilier.

Cette manne intéresse de plus en plus les investisseurs privés et on constate sur les cinq dernières années que le nombre de place en EHPAD privé a augmenté de près de 30% contre 4% pour les EHPAD publics.

Les hôpitaux étouffés par la gestion comptable, et la tarification à l'activité, vont avoir tendance pour équilibrer leurs finances à se débarrasser de leurs EHPAD pour ne garder que les unités de soins de longue durée et les services de court séjour gériatriques, pouvant être soumis à la tarification à l'activité.

Si cette évolution devait se confirmer elle serait très dommageable pour les familles aux revenus modestes qui ne pourraient plus faire prendre en charge leurs parents. Ce serait la confirmation de la mise en place d'une santé à multi vitesses au détriment des usagers et



Collectif de défense de l'Hôpital public de Poissy Saint-Germain-en-Laye

la fin de l'accès aux soins gratuits partout et pour tous.

<http://www.coordination-nationale.org/>

<http://collectif.hopital.poissy.over-blog.com/>

L'équipe locale de Solidaires Finances Publiques 78

COMPOSITION DU BUREAU

Secrétaire :	Isabelle	WENGER-ARTZ	Tel : 01 30 97 45 12
Secrétaires adjoints :	Fabrice	AMADOU	Tel : 01 30 97 44 19
	Reynald	RAMSEIER	Tel : 01 30 65 61 17
	Pierre	DUCAS	Tel : 01 30 97 44 26
	Catherine	BOURDON	Tel : 01 30 87 27 25
Trésorière	Carole	DELANDE	Tel : 01 30 81 89 13
Trésorier adjoint	Michaël	HERACLIDE	Tel : 01 30 97 40 08

REPRESENTANTS AU CTL

Titulaires :	Fabrice AMADOU	Suppléants :	Cécile SALOMÉ
	Isabelle WENGER ARTZ		Pierre DUCAS
	Reynald RAMSEIER		Jeannine THERY

REPRESENTANTS EN CHSCT

Titulaires :	Fabrice AMADOU	Suppléants :	Pierre DUCAS
	Agnès MAUNOURY		Marc LIGNAC

REPRESENTANTS EN CDAS

Titulaires :	Catherine BOURDON	Suppléants :	Laurent RUEL (SDNC)
	Jeannine THERY		Carole DELANDE
	Dominique MEYER		

CORRESPONDANTS D'IMMEUBLES

HOUILLES	Philippe	WIATR	SIP-SIE	01 30 86 77 43
MANTES	Isabelle	PERCHE	SIP SIE Trésor	01 34 79 47 64
	Sandrine	COHELEACH	SIP SIE Trésor	01 34 79 27 78
	Christelle	DUVAL	SIP SIE Trésor	01 34 79 22 80
LES MUREAUX	Agnès	MAUNOURY	SIP Trésorerie	01 30 91 31 37
PLAISIR	Carole	DELANDE	SIP SIE Trésorerie	01 30 81 89 13
	Céline	POTTIER	Brigades	01 30 81 89 91
POISSY	Reynald	RAMSEIER	SIP	01 30 65 61 17
	Charlette	EVARD	PCE SIE	01 30 65 60 37
	Sophie	PEGORARO	5 ^{ème} BDV	01 30 65 60 82
RAMBOUILLET	Sophie	FANTOLA	SIE CDI CH	01 34 94 16 00
SAINT GERMAIN	Catherine	BOURDON	SIE CDI Est PCE FI	01 30 87 27 25
	Patricia	THERON	BPR	01 30 87 40 43
	Suzanne	BIDOC	Brigades	01 30 87 27 02
SAINT QUENTIN	Pierre	JACOB	CDI	01 30 48 24 60
	Isabelle	COMMUNIE	SIE	01 30 48 25 19
	Alain	MAGNIER	PCE Brigades	01 30 48 27 49
VERSAILLES				
Pairie départementale	Mickaël	HERACLIDE	Paierie Déptale	01 30 97 40 08
Trésorerie Générale	Yves	PAUVERT	TG	01 30 84 62 14
SIP Sud	Fabrice	AMADOU		01 30 97 44 19
SIP Sud	Pierre	DUCAS	SIE SIP Nord BPR	01 30 97 44 26
CDIF	Jeannine	THERY	SIE SIP Sud	01 30 97 45 51
CDIF	Laure	DANET	CDIF	01 30 97 44 44
BRIGADES	Michel	DUFEU	Brigades	
CH1	Aude	LELEU	CH1	01 30 97 44 57
CH2	Martine	DURAND	CH 2	01 30 97 44 97
CH3	Pascale	BOGUAIS	CH3	01 30 97 43 57
SIE	Karine	JEAN	Pole enregistrement	01 30 97 44 28
Domaines	Cécile	SALOME	Domaines	01 30 84 57 46
Dir RH	Eric	FOUCAULT	RH Budg log Audit	01 30 84 05 22
BCR	Sandra	GASSIGLIA	BCR	01 39 07 19 07
52 ave de St Cloud	Martine	FOUCAULT	CFR AJ	01 30 84 17 51